



Suivi de l'inflation des prix à la consommation des aliments aux niveaux régional et mondial

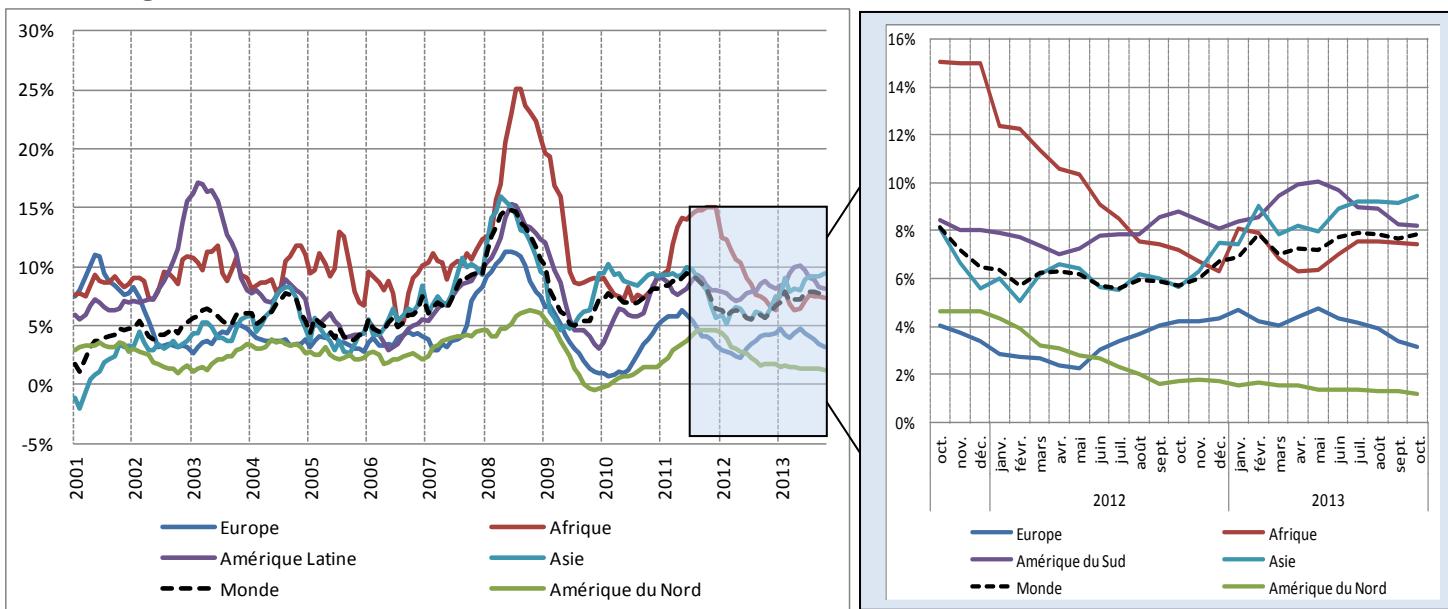
Janvier 2014 – Numéro 3

Aperçu mondial

À l'échelle mondiale, l'inflation des prix à la consommation des aliments est estimée à +7,5 pour cent au cours des dix premiers mois de 2013 (tableau). Si aucune baisse significative ne se produit au cours des deux derniers mois de l'année, l'inflation des prix des aliments enregistrée en 2013 sera nettement plus élevée qu'en 2012, où elle a augmenté de 6,0 pour cent.

L'Asie est la région qui a contribué le plus à cette hausse, avec une inflation estimée de +8,6 pour cent au cours des dix premiers mois de 2013, contre +6,1 pour cent en 2012. L'Amérique du Sud a également contribué à l'inflation mondiale en 2013. Dans le reste des Amériques et dans la plupart des pays d'Europe, l'inflation des prix des aliments est restée assez modérée, mais elle a continué à reculer en Afrique. Dans cette région, le taux d'inflation enregistré au cours des dix premiers mois de 2013 (+7,3 pour cent) représente près de la moitié du niveau atteint en 2011 (+13,5%).

Graphique 1 – Inflation des prix à la consommation des aliments aux niveaux mondial et régional (sur un an glissant)



Source: OIT, Division de la statistique des Nations Unies (UNStats), sites internet nationaux (prix à la consommation, indices de l'alimentation, par pays), Division de la statistique de la FAO (calculs)

**Tableau – Évolution de l'inflation des prix à la consommation des aliments
aux niveaux mondial et régional**

Taux de croissance en pourcentage	2011	2012	2013*	Oct. 2013 (sur un an glissant)
Monde	8,4	6,0	7,5	7,8
Afrique	13,5	9,1	7,3	7,4
Afrique australe	7,0	7,3	6,1	4,3
Afrique de l'Ouest	9,3	8,7	7,1	5,9
Afrique du Nord	9,4	8,4	7,5	8,5
Afrique centrale	12,1	12,0	9,4	7,8
Afrique de l'Est	23,3	10,1	7,3	9,1
Amériques	6,6	5,8	6,1	5,4
Amérique du Sud	9,5	8,4	10,6	10,3
Amérique centrale	5,9	6,8	5,7	3,4
Caraïbes	7,2	6,3	6,2	4,2
Amérique du Nord	3,7	2,6	1,4	1,2
Asie	8,6	6,1	8,6	9,5
Asie de l'Est	10,6	4,5	4,0	5,7
Asie du Sud-Est	2,6	4,1	7,6	7,9
Asie de l'Ouest	6,1	10,2	12,6	12,6
Asie du Sud	8,8	8,1	13,5	13,6
Europe	5,0	3,3	4,1	3,1
Europe du Sud	2,5	2,5	2,6	1,3
Europe de l'Est	8,6	4,3	6,1	5,0
Europe du Nord	5,1	3,0	3,3	2,9
Europe de l'Ouest	2,3	2,9	3,0	2,2

Source: OIT, Division de la statistique des Nations Unies (UNStats), sites internet nationaux (prix à la consommation, indices de l'alimentation, par pays), Division de la statistique de la FAO (calculs)

* Déc. 2013 – oct. 2013 par rapport à déc. 2012 – oct. 2012.

Aperçu régional: Asie

Après une décélération en 2012, l'inflation des prix des aliments dans les pays asiatiques retrouve en 2013 les niveaux atteints en 2011 (+8,6 pour cent sur une base annuelle). D'après les données recueillies au cours des deux derniers mois, l'inflation des prix des aliments a même semblé s'intensifier, pour atteindre +9,5 pour cent en octobre 2013 (sur un an glissant). Une hausse des taux d'inflation peut être observée dans toutes les sous-régions d'Asie, sauf en Asie de l'Est, où les prix des denrées alimentaires sont restés modérés depuis le milieu de 2012, en raison du net ralentissement de l'inflation des prix des aliments en Chine en 2012 (+4,6 pour cent, contre +11,6 pour cent en 2011) et de sa stabilisation depuis lors.

En Asie du Sud, qui représente 42 pour cent de l'indice panasiatique, les prix des aliments ont progressé de 13,5 pour cent au cours des 10 premiers mois de 2013 par rapport à la même période de l'année précédente. En 2012, le taux d'inflation annuel des prix des aliments dans cette sous-région n'était que de +8,1 pour cent. La tendance à la hausse est presque exclusivement imputable à l'Inde, où l'inflation des prix des aliments en 2013 (+13,5 pour cent¹) était plus de deux fois supérieure au taux observé en 2012 (+6,6 pour cent). Cette inflation est due en grande partie à l'augmentation des cours du blé, qui ont commencé à se redresser au milieu de 2012. D'autres produits de base, comme les légumes secs et les graines oléagineuses, suivent une tendance analogue. Le gouvernement indien a annoncé des mesures pour atténuer les tensions qui s'exercent sur les prix des aliments, notamment l'accroissement des quantités vendues à des prix réduits de céréales stockées dans les entrepôts nationaux. La loi nationale sur la sécurité alimentaire, signée en septembre 2013, aura également une incidence considérable sur les marchés et les cours des produits alimentaires, puisqu'elle permettra de fournir des céréales subventionnées à près des deux tiers de la population indienne (voir encadré 1 pour de plus amples informations).

En Asie du Sud-Est, l'inflation des prix des aliments est en progression constante depuis le début de 2012: elle a atteint +7,6 pour cent au cours des dix premiers mois de 2013, contre un taux d'inflation annuel de +4,1 pour cent en 2012. Cette hausse est due, pour l'essentiel, à l'Indonésie, où l'inflation des prix des aliments a doublé en 2013 par rapport à 2012 (+12,0 pour cent au cours des 10 premiers mois de 2013, contre +5,9 pour cent). Un des facteurs récents de l'inflation des prix des aliments dans ce pays est le déséquilibre structurel entre la demande de produits à base de soja, qui augmente depuis 2003, et les disponibilités de ces produits, qui ont été particulièrement faibles en 2012². Ces facteurs structurels, combinés à des événements climatiques récents tels que le typhon Haiyan, qui a touché les Philippines et le Viet Nam en novembre 2013, et aux inondations, dues aux pluies saisonnières, qui ont dévasté le Cambodge, laissent penser que les tensions sur les prix des aliments sont restées élevées au cours des deux derniers mois de 2013. Compte tenu des dégâts infligés au secteur agricole de ces pays (selon les estimations du gouvernement³, le typhon a endommagé près de 40 000 hectares de terres agricoles au Viet Nam), ces tensions se poursuivront vraisemblablement durant la majeure partie de 2014.

En Asie de l'Ouest, l'inflation des prix des aliments a également augmenté durant les deux dernières années. Elle est en effet estimée à +12,6 pour cent pour les dix premiers mois de 2013, contre

¹ Déc. 2013 – nov. 2013 par rapport à la même période de 2012.

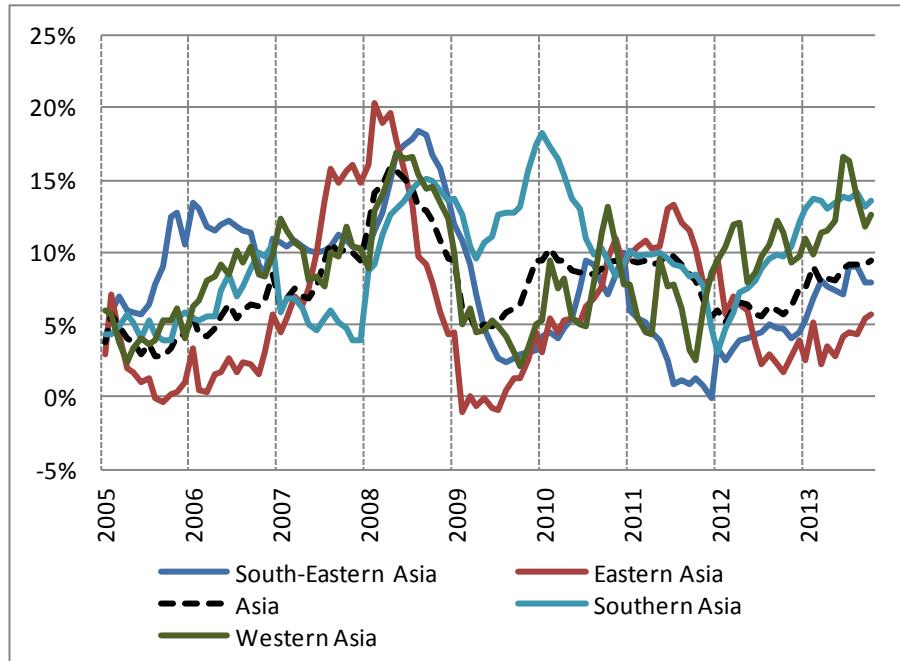
² Asia Food Price and Policy Monitor, December 2013, Issue 6, FAO Asia-Pacific:

http://www.fao.org/fileadmin/templates/rap/files/APFPPM/APFPPM_December2013.pdf.

³ *Ibid.*

+10,2 pour cent en moyenne en 2012 et +6,1 pour cent en 2011. L'évolution des prix dans cette sous-région, qui comprend des pays du Moyen et du Proche-Orient, était généralement déterminée par la Turquie, qui représente 53 pour cent de l'indice sous-régional. Cela n'a pas été le cas au cours des deux dernières années, car l'inflation des prix des aliments en Turquie n'a connu qu'une hausse modérée au cours des dix premiers mois de 2013, se situant à +9,0 pour cent, contre +8,4 pour cent en 2012. Les hausses de prix des aliments enregistrées actuellement dans la sous-région sont dues au conflit politique et militaire persistant en Syrie, qui explique les niveaux élevés d'inflation atteints dans ce pays en 2012 (+38,4 pour cent) et l'accélération observée en 2013 (+57,3 pour cent)⁴.

**Graphique 2 – Inflation des prix à la consommation des aliments –
Asie et sous-régions (sur un an glissant)**



Source: OIT, Division de la statistique des Nations Unies (UNStats), sites internet nationaux (prix à la consommation, indices de l'alimentation, par pays), Division de la statistique de la FAO (calculs)

Prix des produits agricoles et prix à la consommation des aliments

Les prix des principaux produits agricoles échangés sur les marchés internationaux ont légèrement reculé en 2013 (-1,5 pour cent⁵), selon l'indice FAO des prix des aliments (FPI)⁶. En revanche, les prix alimentaires mondiaux devraient augmenter de 7,5 pour cent en 2013, à condition qu'aucun choc important ne se produise au cours des deux derniers mois de l'année. La différence entre les variations de prix des deux séries examinées n'est pas surprenante compte tenu des caractéristiques propres à chacune. En effet, les prix alimentaires mondiaux suivent, dans une certaine mesure, l'inflation de base qui, au niveau mondial, suit une tendance à la hausse et présente une volatilité faible, tandis que les prix des produits sont beaucoup plus volatils et leur tendance haussière est nettement moins marquée. Un examen plus approfondi de ces séries chronologiques nous permet de constater que leurs fluctuations

⁴ Ces estimations reposent sur les statistiques officielles communiquées par le Bureau central des statistiques de la Syrie et sur les propres estimations de la Division de la statistique de la FAO. Les chiffres indiqués ne reflètent peut-être pas avec exactitude les véritables tendances inflationnistes de l'économie syrienne.

⁵ De décembre à novembre 2013, par rapport à 2012.

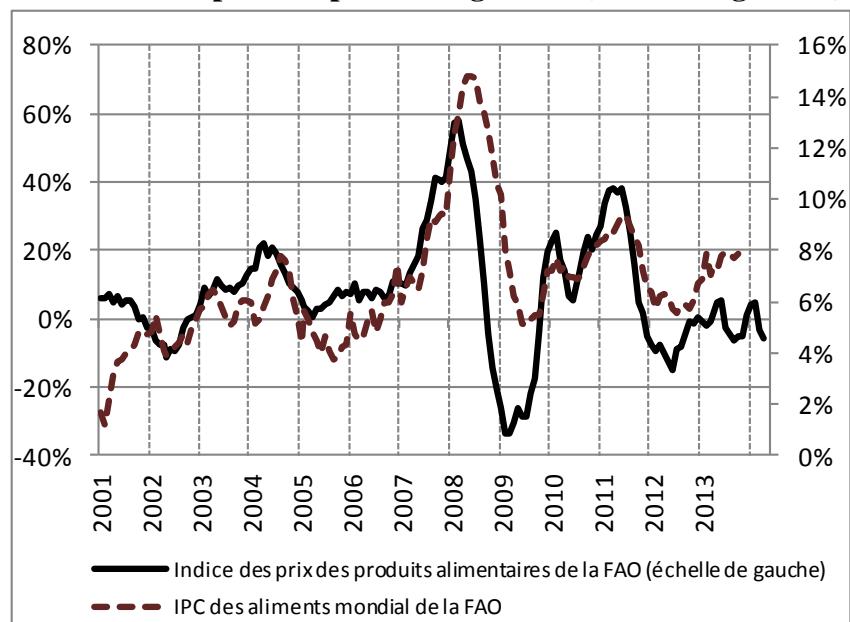
⁶ <http://www.fao.org/worldfoodsituation/en/>

respectives en 2013 n'étaient pas aussi décorrélées qu'on pouvait le penser. Il apparaît que le recul du CPI en 2013 est beaucoup moins prononcé que la baisse observée en 2012 (-7,3 pour cent), ce qui indique une « reprise » relative ou une stabilisation des prix des produits de base. En 2013, les fluctuations infra-annuelles de l'IPC ont continué de refléter, avec le retard habituel, les variations du CPI.

Cela étant dit, le degré de transmission entre les prix internationaux des produits de base et les prix à la consommation des aliments a été légèrement inférieur en 2013, comme l'illustre le graphique 4. Ceci peut s'expliquer, dans une certaine mesure, par l'apparition ou le renforcement de tensions sur les prix des aliments dans différentes régions du monde en 2013 qui sont peu, ou pas, liés aux fluctuations des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux. C'est le cas, par exemple, de l'évolution des prix des aliments en Inde, qui dépend beaucoup plus de facteurs internes qu'externes. C'est aussi le cas des conflits militaires et politiques au Proche-Orient et en Afrique, qui touchent des pays et régions qui ne sont pas des producteurs agricoles majeurs.

Outre les facteurs susmentionnés, les publications et études précédentes⁷ ont montré que si les variations de prix des produits agricoles sont bien répercutées sur les prix des aliments à la consommation, cette transmission s'effectue avec retard et demeure incomplète (graphiques 3 et 5). Elles indiquent également que l'ampleur et la rapidité de cette transmission sont extrêmement variables entre les régions.

**Graphique 3 – Prix à la consommation des aliments et
prix des produits agricoles (sur un an glissant)**

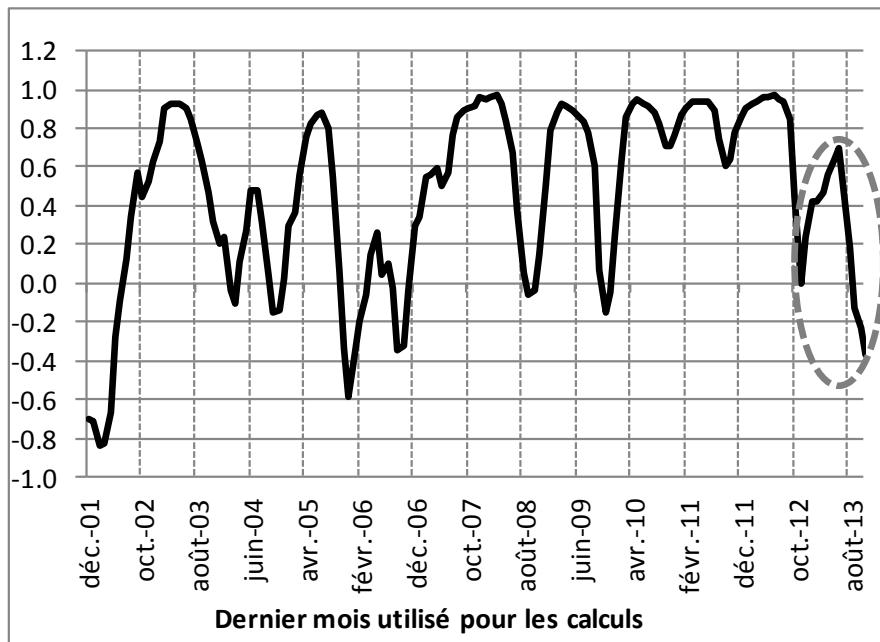


Source: Division de la statistique de la FAO (IPC des aliments mondial de la FAO) et Division du commerce et des marchés (Indice FAO des prix des aliments)

⁷ Voir par exemple

http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/documents/consumer/Study_on_regional_food_inflation_transmission_FAO_2013.pdf

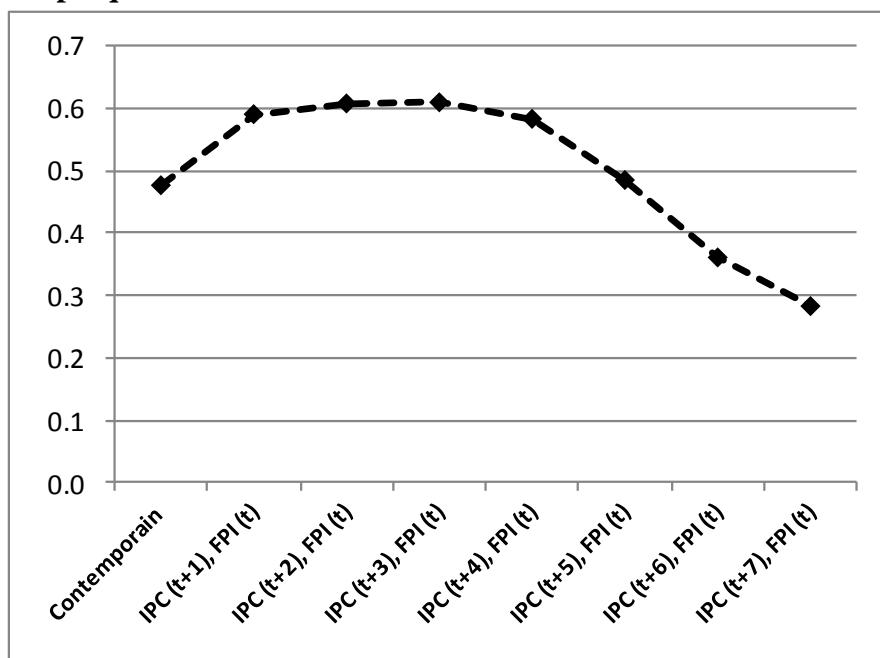
Graphique 4 – Corrélation glissante entre les prix à la consommation des aliments et les prix des produits agricoles



Source: Division de la statistique de la FAO; données recueillies jusqu'en octobre 2013.

Note: le coefficient de corrélation linéaire utilisé ici mesure le degré de relation linéaire entre les taux de croissance sur un an glissant des deux indices de prix. Par construction, ce coefficient ne capte pas les corrélations non linéaires. Des périodes glissantes de 12 mois ont été utilisées.

Graphique 5 – Corrélation entre l'IPC des aliments mondial et le FPI



Source: Division de la statistique de la FAO.

Note: le coefficient de corrélation linéaire est utilisé ici et appliqué aux séries sur un an glissant.

Encadré 1 – La loi indienne de 2013 sur la sécurité alimentaire

La loi sur la sécurité alimentaire, connue également sous le nom de loi sur le droit à l'alimentation, a été promulguée en Inde le 12 septembre 2013. En vertu de ses dispositions, les bénéficiaires pourront acheter cinq kilogrammes de céréales par personne éligible, par mois, aux prix suivants:

- Riz: 3 INR par kg (environ 4.6¢ d'USD);
- Blé: 2 INR par kg (environ 3.1¢ d'USD);
- Céréales secondaires (millet): 1 INR par kg (environ 1,5¢ d'USD).

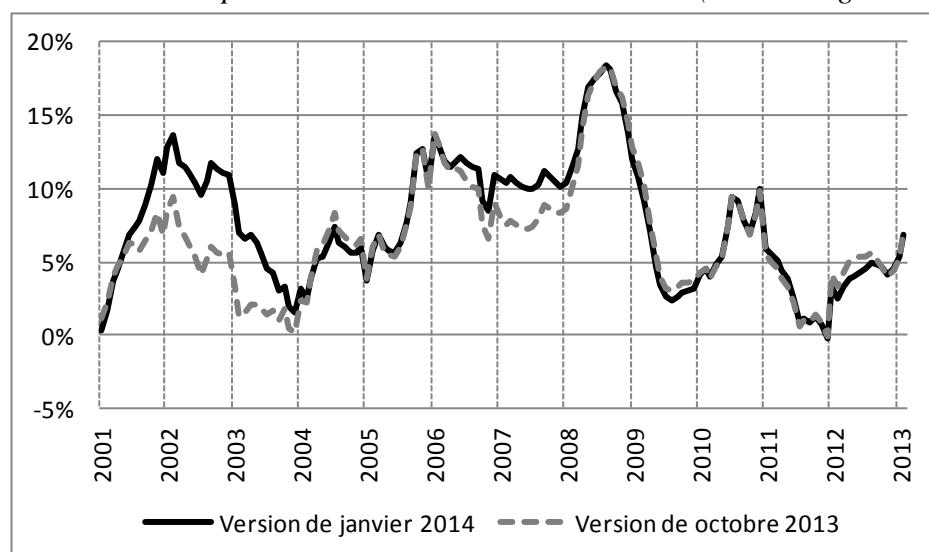
Les critères d'éligibilité seront fixés par les États. Les femmes enceintes, les mères allaitantes et certaines catégories d'enfants seront éligibles à des repas gratuits quotidiens. Le but du programme est de couvrir 75 pour cent de la population rurale et 50 pour cent de la population urbaine, soit près des deux tiers de la population de l'Inde.

Compte tenu de son ampleur, cette nouvelle législation aura des effets considérables sur les marchés et les cours des produits alimentaires. Leur importance et leur orientation sont encore difficiles à prévoir à ce stade. Les incidences sur la sécurité alimentaire peuvent être positives, au moins à court terme, en raison du grand nombre de bénéficiaires potentiels et des caractéristiques du programme, qui garantit la fourniture de grandes quantités d'aliments de base à des prix réduits ou, si la fourniture de céréales ne peut pas être assurée, une compensation en espèces couvrant des achats de produits alimentaires. Cependant, les effets négatifs ne peuvent pas être ignorés. En effet, la production agricole pourrait être réorientée vers les céréales, ce qui pourrait aggraver les tensions sur les prix des produits alimentaires si la demande d'autres produits, notamment ceux qui sont à forte teneur en protéines, continue de croître.

Encadré 2 – Révision des données

Dans ce numéro, un effort particulier a été fait pour améliorer l'actualité et la couverture géographique des indices diffusés. Jusqu'en octobre 2013, les indices de prix ont été compilés en prenant pour base des données couvrant 151 pays, contre 125 dans le numéro précédent. Cette amélioration de la couverture concerne en particulier l'Asie, et surtout l'Asie du Sud-Est. On notera par ailleurs que des pays importants ont été inclus, tels que la République démocratique populaire lao et le Myanmar. Comme l'indique le graphique ci-dessous, si l'augmentation du nombre de pays étudiés a entraîné des ajustements au niveau de l'IPC des aliments pour l'Asie du Sud-Est, la tendance générale de l'indice n'a pas été modifiée en profondeur. Les révisions seront moins nombreuses à mesure que la couverture géographique des indices se stabilisera.

*Graphique – Révision des estimations relatives à l'inflation
des prix des aliments en Asie du Sud-Est (sur un an glissant)*



Source: OIT, Division de la statistique des Nations Unies (UNStats), sites internet nationaux (prix à la consommation, indices de l'alimentation, par pays), Division de la statistique de la FAO (calculs)

Définitions et remerciements

Les indices régionaux et mondiaux des prix à la consommation des aliments mesurent l'inflation des prix des aliments relatifs à un groupe de pays à différentes échelles géographiques: sous-régionale (par exemple l'Amérique du Sud), régionale (par exemple les Amériques) et mondiale (tous les pays du monde). L'Indice mondial des prix à la consommation des aliments couvre environ 150 pays, soit plus de 90 pour cent de la population mondiale.

La procédure d'agrégation repose sur l'utilisation de pondérations de populations. Celles-ci reflètent peut-être mieux l'inflation des prix des aliments au niveau régional et ses conséquences sur les ménages, tandis que l'utilisation du produit intérieur brut (PIB), ou de toute autre mesure du revenu national, permet peut-être de mieux exprimer son incidence sur l'économie dans son ensemble. L'utilisation du PIB peut aussi donner davantage de poids à des pays moins vulnérables à l'insécurité alimentaire, parce que les ménages des pays ayant un PIB supérieur sont généralement plus riches, dépensent une proportion moindre de leurs revenus pour se nourrir et bénéficient d'un environnement économique caractérisé par une inflation des prix à la consommation plus faible et moins volatile.

Les données relatives aux indices nationaux des prix à la consommation proviennent de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de la Division de la statistique des Nations Unies et des sites internet des instituts nationaux de statistiques ou des banques centrales. Nous remercions chaleureusement la Division de la statistique de l'OIT pour ses indications techniques et méthodologiques concernant la compilation des indices régionaux relatifs à l'inflation des prix des aliments. Nous tenons également à préciser que l'OIT publie deux fois par an des agrégations mondiales d'IPC alimentaires et totaux, en utilisant le PIB comme variable de pondération, dans le cadre des Grandes tendances du marché du travail (<http://laborsta.ilo.org/sti/>).

Les agrégats des indices régionaux et mondiaux des prix à la consommation doivent être utilisés avec prudence car il existe des différences méthodologiques et conceptuelles importantes dans la manière dont sont compilés les indices des prix à la consommation par pays.

Pour une description plus détaillée de ces indices, consulter la note technique suivante: *Regional Aggregations of Food Consumer Price Indices*, Statistics Division, FAO, August 2013

Prochain numéro

Les indices nationaux des prix à la consommation des aliments sont actualisés chaque mois sur FAOSTAT. Les indices régionaux et mondiaux sont actualisés chaque trimestre. Le prochain numéro présentant les tendances régionales et mondiales paraîtra le 16 avril 2014.

Contact

Pour de plus amples informations, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données relatives aux indices nationaux et régionaux des prix à la consommation, contacter l'équipe chargée des statistiques de prix de la Division de la statistique de la FAO : Price-Statistics@fao.org / +00 39 0657052553).